



Vente par licitation

Par **Calife**, le **11/09/2022** à **23:36**

Bonjour .Le 8 février 2022 ma maison à été vendue aux encheres sur licitation a la demande de la banque. La mise a prix etait de 90 000 euros. Elle a été vendue 196 000 euros. L adjudicataire a payé le 18 avril 2022. Depuis cette date je n'ai aucune nouvelle de la différence me revenant Mon avocat ne sait rien et l avocat de la banque ne lui répond jamais. A qui dois je m adresser car cette somme m est indispensable pour me reloger.

Merci de votre réponse.

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **12/09/2022** à **09:58**

Bonjour.

La réponse de votre avocat est étonnante, demandez lui de faire le point sur la distribution du prix de vente. Aviez vous d'autres créanciers qui auraient pu vouloir récupérer les sommes dues ?

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/procedure-saisie-immobiliere-distribution-prix-6466.htm>

Par **Calife**, le **12/09/2022** à **10:01**

Bonjour.

Non il n y aucun créancier. J avoue que je suis démunie devant l absence de nouvelles de mon affaire. Quand j insiste un peu on me répond que je suis toujours sur la défensive